

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22450**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine : DROIT, ÉCONOMIE, GESTION Mention : DROIT DU PATRIMOINE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de la Réunion, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de la Réunion, Recteur Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

Activité de conseil, de rédaction d'actes juridiques, de rédaction d'actes de procédure, Expertise juridique (droit des contrats, au droit des biens, au droit de la famille, au droit des régimes matrimoniaux et des successions, au droit des sociétés, au droit fiscal, au droit de l'urbanisme et de la construction, au droit rural)
Expertise patrimoniale, ingénierie patrimoniale, conseil en stratégie patrimoniale et investissements, établissement et analyse de bilan patrimonial, gestion de patrimoine,
Expertise immobilière.

Compétences ou capacités évaluées

La structuration des enseignements offre aux étudiants l'acquisition de compétences, lesquelles se répartissent en trois niveaux :

- Des compétences générales
- Des compétences fondamentales, propres à la mention du diplôme
- Des compétences fondamentales spécifiques à chacun des parcours au regard des objectifs poursuivis par chacun d'entre eux.

Compétences générales :

- acquérir des connaissances de haut niveau de l'ensemble des disciplines au coeur et en périphérie de la sphère patrimoniale ou notariale
- acquérir une capacité d'analyse sur des questions fondamentales du droit privé
- assurer un conseil juridique
- analyser des actes juridiques (vente d'un bien immobilier, cession de fonds de commerce, garantie de passif, donation...)
- rechercher l'information et utiliser les Codes, ouvrages, revues et bases de données juridiques
- rédiger des travaux (rapport de stage, mémoire, note...)
- maîtriser les outils informatiques (logiciels de traitement de textes et de tableurs, les logiciels spécifiques à la profession (GENAPI)
- utiliser l'anglais dans un contexte professionnel
- suivre, mettre en place une méthode et/ou des procédures

Compétences fondamentales inhérentes à la mention, communes aux deux parcours :

- maîtriser les règles de fiscalité mobilière et immobilière applicable
- utiliser les techniques juridiques et fiscales en matière de transmission du patrimoine des particuliers et professionnels
- maîtriser les techniques juridiques et fiscales en matière de montages sociétaires
- estimer la valeur d'un bien immobilier

Compétences fondamentales spécifiques, propres à chacun des parcours :

Parcours patrimoine, les compétences résident notamment dans :

- l'application des techniques juridiques, fiscales et financières en matière de constitution du patrimoine des particuliers et professionnels
- la maîtrise des techniques juridiques, fiscales et financières d'optimisation du patrimoine
- l'analyse de la situation patrimoniale du client et la réalisation d'un bilan de sa structure patrimoniale
- le conseil des modèles légaux ou produits financiers adaptés

Parcours notarial, les compétences sont en particulier de savoir :

- rédiger des actes et maîtriser les techniques contractuelles
- analyser et conseiller sur les questions familiales et personnelles (régime matrimonial, divorce...)
- appliquer les techniques juridiques et fiscales pour les liquidations et partages de communautés et successions
- maîtriser les règles et techniques du droit immobilier
- gérer le processus de vente d'un bien immobilier, d'un fonds de commerce ou d'une cession de droits sociaux
- appréhender les règles de déontologie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

Le Master couvre tous les secteurs des activités juridiques :

domaine de la famille,

aspects de droit international privé de la famille,

choix du régime matrimonial,
analyse et stratégies patrimoniales,
gestion et transmission des biens pour les particuliers et entreprises,
droit de l'entreprise, montages sociétaires, pratique des contrats,
fiscalité du patrimoine,
publicité foncière, secteur de l'urbanisme et de la construction,
droit rural, gestion des espaces, droit de l'environnement,
déontologie de la profession de notaire et des métiers du patrimoine,
stratégie et approche client.

Il intègre aussi une dimension financière appliquée à la sphère patrimoniale : actifs monétaires et financiers, techniques de capitalisation, financement des acquisitions de biens.

Type emplois accessibles

Le Master offre de par son panel de matières variées de nombreux débouchés :

Parcours patrimoine : banques (services dédiés : banque privée, agence habitat...), compagnies d'assurance et agents d'assurance, métiers de l'immobilier (agences immobilières, entreprises de promotion immobilière, négociation immobilière, expertise immobilière, administrateurs de biens, sociétés de gestion et entreprises de conseil en patrimoine, carrières d'encadrement dans les moyennes et grandes entreprises (service juridique, contentieux, services financiers, services administratifs de gestion du patrimoine public), carrières judiciaires (magistrature, barreau, huissier, commissaire-priseur ...) et administratives (administration fiscale, conservation des hypothèques, musées nationaux...)

Parcours notarial : notaires, collaborateurs de notaires, clerks, directeurs ou cadres dans des structures en lien avec le notariat (CSN, CNEPN...), éditions juridiques notariales, généalogistes...

Le Master prépare aux concours et examens d'entrée à des carrières tant judiciaires (magistrature, barreau, huissier...) qu'administratives (administration fiscale, conservation des hypothèques, musées nationaux...).

Il permet l'accès à l'enseignement et la recherche juridique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1902 : Collaboration juridique

K1903 : Défense et conseil juridique

Réglementation d'activités :

La majorité des professions juridiques sont réglementées. Pour se présenter aux différents concours d'accès, il est souvent nécessaire d'être titulaire d'un Master de droit.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification

Parcours Droit du Patrimoine

semestre 1 : 30 ects

UE 1 : Fiscalité (5 ects), Régimes matrimoniaux (5 ects)

UE 2 : Sûretés (5 ects), Droit International privé (3 ects), voies d'exécution (2 ects)

UE 3 : Procédure pénale (2 ects), urbanisme (4 ects), droit de la construction (2 ects)

UE 4 : Anglais (0.5 ects), Informatique (0.5 ects), Comptabilité (1 ects)

semestre 2 : 30 ects

UE 5 : Montages sociétaires et entreprise individuelle (5 ects), Successions (5 ects)

UE 6 : Droit des entreprises en difficultés (5 ects), Banque (2 ects), Droit international privé (3 ects)

UE 7 : Droit pénal spécial (2 ects), Théorie générale de l'obligation (2 ects), Droit patrimonial de l'entreprise (2 ects)

UE 8 : Anglais (1 ects), Informatique (1 ects), Sociologie (1 ects) Mémoire ou stage (1 ects)

semestre 3 : 30 ects

UE 1 : Préparer l'acquisition : Droit et pratique de la vente (2 ects), Techniques de financement (4 ects), Droit du crédit (2 ects)

UE 2 : Composer le patrimoine : Actifs monétaires et financiers (4 ects), Propriété immobilière (4 ects)

UE 3 : Evaluer : Expertise immobilière (1.5 ects), Comptabilité (2 ects)

UE 4 : Exploiter le patrimoine : Promotion immobilière (2 ects), Copropriété (1.5 ects),

Droit des espaces (4 ects)

UE 5 : Exercer les métiers du patrimoine : Déontologie (2 ects), Stratégie et Approche client (1 ects)

semestre 4 : 30 ects

UE 6 : Protéger le patrimoine : Techniques sociétaires (2 ects), Droit de l'environnement (2 ects), Protection fondamentale du patrimoine (0.5 ects)

UE 7 : Optimiser le patrimoine : Techniques de capitalisation (3 ects), Démembrements de propriété (3 ects), Bilan et analyse patrimoniale (1.5 ects)

UE 8 : Fiscaliser le patrimoine : Droit et pratique de la fiscalité du patrimoine (3 ects)

Transcription et enregistrement (1 ects)

UE 9 : Transmettre le patrimoine : Transmission des biens professionnels (2 ects), Transmission à titre gratuit (3 ects)

UE 10 : Professionnaliser : Anglais (0.5 ects), Informatique C2i (0.5 ects)

Mémoire de recherche et Rapport de stage (8 ects)

Parcours Droit notarial

semestre 1 : 30 ects

UE 1 : Fiscalité (5 ects), Régimes matrimoniaux (5 ects)

UE 2 : Sûretés (5 ects), Droit International privé (3 ects), voies d'exécution (2 ects)

UE 3 : Procédure pénale (2 ects), urbanisme (4 ects), droit de la construction (2 ects)

UE 4 : Anglais (0.5 ects), Informatique (0.5 ects), Comptabilité (1 ects)

semestre 2 : 30 ects

UE 5 : Montages sociétaires et entreprise individuelle (5 ects), Successions (5 ects)

UE 6 : Droit des entreprises en difficultés (5 ects), Banque (2 ects), Droit international privé (3 ects)

UE 7 : Droit pénal spécial (2 ects), Théorie générale de l'obligation (2 ects), Droit patrimonial de l'entreprise (2 ects)

UE 8 : Anglais (1 ects), Informatique (1 ects), Sociologie (1 ects) Mémoire ou stage (1 ects)

semestre 3 : 30 ects

UE 1 : Préparer l'acquisition : Droit et pratique de la vente (2 ects), Techniques contractuelles (2 ects), Droit du crédit (2 ects)

UE 2 : Organiser le patrimoine : Régimes matrimoniaux (3 ects), Droit international privé des régimes matrimoniaux (2 ects), Propriété immobilière (3 ects)

UE 3 : Evaluer : Expertise immobilière (1 ects), Comptabilité (2 ects)

UE 4 : Structurer des opérations immobilières : Urbanisme et construction (4 ects)

Droit rural (3 ects), Promotion immobilière (2 ects)

UE 5 : Exercer la profession de notaire : Déontologie (2 ects), Stratégie et Approche client (2 ects)

semestre 4 : 30 ects

UE 6 : Protéger le patrimoine : Techniques sociétaires (2 ects), Modèles non sociétaires (1 ects), Droit de l'environnement (3 ects)

UE 7 : Optimiser le patrimoine : Démembrements de propriété (3 ects), Bilan et analyse patrimoniale (1 ects)

UE 8 : Pratiquer la fiscalité : Droit et pratique de la fiscalité du patrimoine (3 ects)

Transcription et enregistrement (1.5 ects)

UE 9 : Organiser la transmission : Transmission des biens professionnels (1.5 ects), Transmission à titre gratuit (3 ects), droit international privé des successions (1 ects)

UE 10 : Professionnaliser : Anglais (0.5 ects), Informatique C2i (0.5 ects)

Mémoire de recherche et Rapport de stage (8 ects)

Pour l'accès en 1re année de Master, être titulaire d'une licence droit ou d'un d'un titre équivalent

EN M1 : Système mixte de contrôle terminal ou de contrôle continu

Les matières se compensent au sein de chaque UE ; les UE se compensent au sein de chaque semestre ; les deux semestres se compensent entre eux.

Une session de rattrapage est organisée.

L'obtention de la deuxième année de Master mention Droit du patrimoine est conditionnée par l'acquisition de 60 crédits répartis sur les deux semestres.

Pour l'accès en 2e année de Master, être titulaire d'un Master 1 en droit ou d'un titre équivalent, et être admis.

En M2 :

Parcours « Ingénierie juridique du patrimoine » : Système de contrôle terminal ou de contrôle continu

Parcours « Droit notarial » : Système d'admissibilité/admission

Une seconde session est organisée dans toutes les matières sauf pour ce qui est du rapport de stage et du mémoire.

Les étudiants **en formation continue** (salariés exerçant une activité professionnelle) peuvent être soumis, **sur dérogation demandée par écrit** aux Responsables de la formation et obtenue par ceux-ci, au régime long des études en deux ans.

Les étudiants **en formation continue** peuvent être, **sur demande écrite et motivée**, dispensés de stage et de rapport de stage par les Responsables de la formation sous réserve des dispositions spécifiques applicables à chaque parcours et prévues ci-après.

Les étudiants en **régime long** des études doivent durant la première année :

- Suivre les modules 1, 3, 5, 7 et 9,
- Définir le sujet de mémoire et choisir le Directeur de mémoire dans le délai fixé,
- Produire, au terme de la première année, une note de synthèse détaillée de 10 à 20 pages présentant le sujet de mémoire, une proposition de plan détaillée, la bibliographie consultée et l'ébauche du travail de recherche engagé.

Les étudiants en **régime long** des études doivent durant la seconde année :

- Suivre les modules 2, 4, 6, 8 et 10,
- Produire et soutenir le mémoire dans les échéances fixées par le calendrier de l'année universitaire de référence.

Les étudiants en **régime long** des études inscrits en « Parcours Droit Notarial » présentent à titre conservatoire l'ensemble des matières composant les modules de la formation dans les conditions décrites ci-dessus.

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		oui
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de Validation des Acquis de l'Expérience : 2/3 enseignants et 1/3 professionnels. Le président est le responsable du diplôme. Minimum de 3 jurys

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Convention de partenariat avec le Master 2 Droit notarial de l'Université de Paris II - Panthéon Assas Conventions avec des partenaires professionnels pour le Diplôme supérieur du Notariat : Chambre départementale des notaires de la Réunion , Centre de formation professionnelle notariale de Paris, Centre national d'enseignement professionnel notarial Intégration du Master 2 dans la Fédération nationale du patrimoine (FNPD) comportant 7 diplômes fédérés que sont les Masters 2 Droit et gestion de patrimoine de Paris 1, Paris Dauphine, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Bordeaux et La Réunion.	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 publié au JO du 1er février 2014

Référence spécifique : arrêté d'accréditation du 24 juillet

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013, articles R. 613-33 à 613.37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-reunion.fr>

Autres sources d'information :

Faculté de droit et d'économie de la Réunion

<http://www.univ-reunion.fr/formation/droit-economie-et-gestion/>

<http://www.univ-reunion.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de la Réunion - Campus Moufia - 15 avenue René Cassin - CS 92003 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de la Réunion - Campus Moufia - 15 avenue René Cassin - CS 92003 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

Historique de la certification :